

Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Bd. 33/1

2006

DOI: 10.11588/fr.2006.1.45278

Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA), zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

ULRICH GROSSMANN

CHÂTEAU-GAILLARD

Le siège de 1204 et l'évolution du bâti sous Richard I^{er} et Philippe Auguste*

Bien que la collection »Château Gaillard«, éditée à Caen par un cercle de castellologues et d'archéologues, porte le nom du château au pied duquel ils ont tenu leur première rencontre en 1962¹, un seul article dans les vingt volumes parus jusqu'ici est consacré au château éponyme². Ce n'est pas un hasard: il a été traité d'une manière exemplaire par Viollet-le-Duc³, et depuis lors on le considère comme entièrement étudié. On trouverait difficilement un monument dont la bibliographie soit aussi maigre que celle de ce château fort, néanmoins le plus célèbre de France.

Château-Gaillard, à trente kilomètres de Rouen, est la porte de la Normandie – ou de l'Île-de-France, selon le point de vue. Il doit son importance exceptionnelle à sa construction extrêmement rapide sous le règne de Richard Cœur-de-Lion et de son successeur Jean sans Terre, qui possédaient la Normandie, ainsi qu'à sa prise par Philippe Auguste connue par une chronique. Château-Gaillard se compose d'une tour maîtresse entourée d'une chemise, d'une première enceinte et d'un ouvrage avancé, et présente toute une série d'innovations architecturales, qui font que son importance monumentale est à la hauteur de son rôle historique.

Malgré son importance, ce château n'a pratiquement pas été étudié dans la littérature allemande; la littérature française est dispersée et partiellement inaccessible, même en France. En dernier lieu, le château a fait l'objet d'un catalogue d'exposition en 1995, et, auparavant, de l'article déjà cité de Pierre Héliot, dans »Château Gaillard«. Au XIX^e siècle, il a été étudié par Viollet-le-Duc, dans son »Dictionnaire« de 1868 (fig. 1), et par Achille Deville en 1829⁴.

L'auteur a visité Château-Gaillard au printemps 2001 avec Messieurs Thomas Biller (Berlin), Daniel Burger (Munich) et Hans-Heinrich Häffner (Weißenburg/B.), afin de comparer des observations que nous avons faites au Crac des Chevaliers sur ce château fort du nord de la France⁵. Nous tenions également pour acquis que Château-Gaillard était déjà étudié de manière exhaustive mais nous avons rapidement déchanté: en effet, nous sommes arrivés ensemble à des conclusions différentes de celles des auteurs que je viens de citer.

* Le texte de cet article a été traduit par Marie-Claire Bär-Le Corre et Anja Grebe.

1 Château Gaillard. Études de Castellologie européenne, Caen 1962 et suiv.

2 Pierre HÉLIOT, Le Château-Gaillard et les forteresses des XII^e et XIII^e siècles en Europe occidentale, dans: Château Gaillard, t. 1. Études de Castellologie européenne. Colloque des Andelys (1962), Caen 1964, p. 53–75. – Il est amusant de voir que le dernier guide du Château-Gaillard (Serge SOCHON, Château Gaillard, Condé-sur-Noireau 1985) cite en bibliographie: Château Gaillard, t. 1, Château Gaillard, t. 2, etc., en tout huit titres de cette collection, que l'auteur du guide n'a jamais eus en main.

3 Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, Paris 1868–1873, t. 3, p. 82–102 (»Château«), t. 5, p. 69–72 (»Donjon«).

4 VIOLLET-LE-DUC, Dictionnaire (voir n. 3); Achille DEVILLE, Histoire du Château Gaillard et du siège qu'il soutint contre Philippe Auguste en 1203 et 1204, Rouen 1829.

5 Thomas BILLER (dir.), Der Crac des Chevaliers (à paraître en 2006).

En 1189, Richard Cœur-de-Lion, successeur de Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, devient duc de Normandie. Le puissant empire anglo-normand constituait une menace pour le royaume de Philippe Auguste. Celui-ci tente de conquérir la Normandie, mais d'abord sans succès. C'est seulement après la mort de Richard en 1199 et grâce à la lutte entre ses héritiers, Jean sans Terre et Arthur de Bretagne, que Philippe Auguste réussit en 1202 à conquérir la Normandie, et finalement Château-Gaillard en 1203-1204, après huit mois de siège.

La Seine forme en face de Château-Gaillard un large méandre qui entoure une langue de terre ou presqu'île, large de 2,6 km à son endroit le plus étroit. En face de cette presqu'île débouche la vallée du Gambon, dans laquelle, à quelque distance de la Seine, se situe le Grand-Andely. Au bord même de la Seine se trouve le Petit-Andely, une fondation probablement plus tardive, qu'on prétend créée en relation avec le château. Le château lui-même est situé sur une crête étroite, qui s'avance du massif de craie vers la vallée de la Seine. La pointe nord et le flanc ouest du rocher sont tournés vers la Seine; au sud, la pente monte du château vers un plateau plus élevé. À 200 mètres à peine, un peu plus à l'est, une autre hauteur offre une vue splendide sur le château. Depuis l'invention du trébuchet, cet endroit a aussi pu servir de base pour l'assiéger.

Le château est composé d'un ouvrage avancé (fig. 2), d'une première enceinte et du donjon entouré d'une chemise. Sur la pente en dessous de la chemise se trouve au moins encore un ouvrage extérieur formé d'une tour et sans doute autrefois d'un mur allant jusqu'au fleuve. L'ouvrage avancé et la première enceinte présentent des tours de flanquement rondes, alors que le tracé de la chemise est formé d'une succession d'arcs segmentaires; le donjon portait des mâchicoulis sur arcs.

L'ouvrage avancé (fig. 3, 4) est de plan à peu près triangulaire, avec un fossé creusé avec soin du côté de l'attaque. À la pointe du triangle se trouve une puissante tour ronde, dont il ne reste que le blocage en rognons de silex. Le parement intérieur et extérieur de cette tour, en pierre de taille, a en grande partie disparu, sauf au niveau du socle, ou bien est masqué par des remblais. On remarque encore que le socle était légèrement taluté, mais que le reste du parement était vertical; la même chose vaut pour les autres tours de l'ouvrage avancé.

La courtine nord-est de l'ouvrage avancé est conservée jusqu'à la naissance du parapet du chemin de ronde, qui était percé de meurtrières. En dessous des meurtrières, une rangée de gros trous de poutre traverse toute l'épaisseur du mur. Elle n'est pas horizontale, mais suit la pente du terrain. Ces trous de poutre pourraient correspondre à un hourdage. L'ouvrage avancé a une porte au nord (fig. 5), tout près d'une tour ronde, contre laquelle la courtine se termine par un parement rectiligne dans sa partie supérieure. Côté cour, il y avait un mur rentrant de manière oblique. Vers la cour, la tour s'élargissait en une pièce chauffable: elle possède une cheminée dont le conduit est caché par le parement en pierre de taille que je viens d'évoquer. Vers le nord-ouest, dans une deuxième phase de construction, le parement arrondi de la tour a été arraché et remplacé par un parement rectiligne laissant de la place pour un couloir d'entrée, qui n'est pas d'origine. Il en reste, tout en bas, les conduits de trois poutres de verrouillage dans l'épaisseur du mur. En haut, on voit les départs de quatre arcs transversaux qui portaient autrefois des mâchicoulis. Devant le deuxième et le quatrième de ces arcs (vu de l'extérieur) on voit une rainure pour le passage d'une herse. À l'origine, l'ouvrage avancé avait soit une porte beaucoup plus petite, soit pas de porte du tout vers l'extérieur.

L'enceinte extérieure (fig. 3, 4, 6) est précédée d'un fossé en grande partie comblé. Ses angles sont renforcés par des tours rondes, dont la majorité a été détruite en 1603. Au milieu de la courtine sud-est, en face de l'ouvrage avancé, il y avait une tour rectangulaire et peut-être une porte. Il en restent trois gros piliers l'un à côté de l'autre à peu d'écart, qui formaient très probablement la tour ou la tour-porte. À l'ouest subsiste une intéressante tour rectangulaire parementée en pierre de taille, avec des lits alternés de deux couleurs diffé-

rentes. Selon Jean Mesqui, elle contenait des latrines. À notre avis, elle appartient à une deuxième phase de construction.

Les vestiges d'un bâtiment rectangulaire, adossé à la courtine sud-ouest de la première enceinte, sont interprétés dans la bibliographie comme chapelle et comme bâtiment des latrines, par lequel le Français Bogis aurait pénétré dans le château. Jusqu'ici, Jean Mesqui est le seul à avoir noté qu'un bâtiment associant latrines et chapelle était inhabituel.

De grandes parties de la courtine sont détruites, en particulier tout le côté nord-est, y compris, probablement, une tour et la porte nord.

La chemise a un plan très remarquable (fig. 6), avec au sud et à l'est une courtine incurvée formée d'une succession de tracés en arc segmentaire, qui vers le nord se termine en pointe pour occuper tout l'éperon rocheux. Les observations suivantes sont essentielles: la courtine est absolument intacte du côté de la première enceinte; la porte à herse est entièrement conservée. En revanche, ce qu'on appelle le logis du gouverneur, à la pointe nord du château, est détruit. À côté, vers l'extérieur, se trouvent une poterne et un bâtiment turriforme, contre lequel s'appuie vers l'extérieur un autre bâtiment rectangulaire. Le bâtiment turriforme a des fenêtres. Tous les deux sont un peu plus récents. Près de là, dans la cour, un escalier descend à une cave sous le «logis du gouverneur».

La tour maîtresse a des murs épais de près de trois mètres⁶ (fig. 7). À l'intérieur elle est ronde, à l'extérieur aussi, mais avec un éperon pointé vers l'attaque. Elle possède deux niveaux au-dessus d'une cave creusée dans le rocher. Elle porte des contreforts, qui à l'origine portaient des mâchicoulis à arcs. À l'intérieur, le rez-de-chaussée et le premier étage, qui étaient plafonnés, présentent une retraite de la largeur d'une poutre. Le deuxième étage avait également un plafond, dont les poutres reposaient sur des corbeaux. Au-dessus venait soit un troisième étage, soit tout de suite le chemin de ronde – il n'est pas possible d'en décider pour l'instant. Le parement intérieur de la tour maîtresse est entièrement en pierre de taille.

Le siège de 1203/04, qui a fait tomber le château aux mains des Français à peine sept ans après le début de sa construction, est connu par un récit très détaillé, la *Philippide*⁷. Son auteur est Guillaume le Breton, confesseur du roi de France, qui a suivi les événements dans le camp français. Il nous est parvenu dans une version en prose et une version en vers dont le contenu est identique. C'est sur cette dernière que se fondent Viollet-le-Duc (fig. 8) et Quenedey⁸. Ce récit décrit un château composé de trois parties ou sa prise en trois étapes. Il semble ainsi coïncider si parfaitement avec le bâti aujourd'hui conservé, qu'on n'a jamais émis le moindre doute sur cette identification.

Guillaume le Breton commence d'abord par décrire l'ensemble du site: le château est défendu par une double enceinte, avec des tours équidistantes, un fossé profond même du côté de la vallée et, plus en avant, en terrain plat, un mur avec un fossé profond – ce fossé n'étant pas encore identifié avec certitude. À son point culminant, le rocher porte encore une enceinte. L'arrête rocheuse a été nivelée en son milieu pour pouvoir accueillir beaucoup d'hommes, et différents bâtiments y servent d'habitat. Sur la butte la plus élevée se trouve

6 Il s'agit de la tour maîtresse. Cependant, Christian Corvisier définit le donjon comme bâtiment «[...] qui se compose d'une forte muraille d'enceinte de plan grossièrement ovoïde allongé, de la tour maîtresse qui la chevauche et des bâtiments résidentiels qui s'adossent à la muraille et ouvrent vers la cour intérieure»: Christian CORVISIER, *Château-Gaillard et son donjon. Une œuvre expérimentale de Richard Cœur de Lion*, dans: Marie-Pierre BAUDRY (dir.), *Les fortifications dans les domaines Plantagenêt, XII^e-XIV^e siècles*. Actes du Colloque international tenu à Poitiers du 11 au 13 novembre 1994, Poitiers 2000, p. 41-53, pl. VII-XII.

7 H.-François LABORDE (éd.), *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, t. 2: *Philippide de Guillaume le Breton*, Paris 1885. – Je remercie M. Lautenschlager (Erlangen) de m'avoir traduit les vers les plus importants de la *Philippide* en langue allemande.

8 Raymond QUENEDEY, *Le siège du Château Gaillard*, dans: *Bulletin de la Société des amis des monuments rouennais* 1913, p. 51-89.

une citadelle. Il semble que nous ayons sous les yeux Château-Gaillard avec tour maîtresse, chemise, première enceinte et ouvrage avancé.

Ensuite, Guillaume fait le récit des trois étapes successives du siège. On peut le résumer comme suit:

1^{re} étape (vers 685 et suiv.): au sud-est du château se trouve une haute tour, »flanquée« par deux murs se rejoignant en angle aigu, et munie d'un fossé s'étirant de la vallée de la Seine à celle de son affluent. Cela pourrait se rapporter à l'ouvrage avancé (vers 690). Au cours du siège, le fossé est comblé; mais il reste si profond que, même avec des échelles, on n'atteint pas la base du mur, de sorte qu'il faut escalader le rocher pour pouvoir saper la tour. Elle finit par s'écrouler en partie (vers 719). Le commandant de la garnison, Roger, fait alors incendier cette partie du château. Mais cela n'empêche pas les Français de s'en emparer; ils hissent un drapeau sur la tour prise. Ils se trouvent maintenant devant un fossé et un mur muni de tours. Ils ont alors recours à la ruse.

2^{me} étape (vers 733 et suiv.): quelques Français, menés par un sergent nommé Bogis, trouvent sur le côté droit du château, au sud, un »certain bâtiment«, que Jean sans Terre avait fait ériger »au sommet de la colline« l'année précédente; il abritait la chapelle, et, en dessous, des celliers – des celliers et non des latrines, car Guillaume emploie le mot *penum*, qui a clairement ce sens; l'étage inférieur avait une fenêtre vers l'extérieur. Les Français entrent par celle-là (vers 757). À l'intérieur, ils enfoncent la porte et attaquent les ennemis, qui apportent des fagots pour se défendre en allumant un feu. Bientôt tout l'édifice brûle, avec tous les bâtiments en dessous du château. L'ennemi, environ 180 hommes, se replie à l'intérieur de la forteresse, mais le château est détruit (vers 785). Les assaillants se réfugient dans une »grotte« – en fait sans doute une cave; dès que le feu baisse, ils vont couper les cordes du pont-levis. Cette partie du château a donc été prise sans destruction des murs extérieurs.

3^{me} étape (vers 793): maintenant les Français encerclent le château supérieur. Ils font avancer une machine de siège (un »chat«) sur un pont, mais ils n'arrivent pas à saper cette partie du château. Ils mettent alors en batterie des pierrières, qui percent une brèche dans le mur, et c'est ainsi que Château-Gaillard est pris.

Depuis Viollet-le-Duc, les trois parties du château successivement conquises sont identifiées comme suit:

1° L'ouvrage avancé, au sud, avec ses cinq tours rondes.

2° La première enceinte, située au nord de cet ensemble, derrière un deuxième fossé.

3° La chemise, située sur une butte rocheuse encore plus élevée, au nord.

D'après lui, toutes les parties du château que nous voyons aujourd'hui auraient déjà existé en 1204. Mais en confrontant le récit du siège avec cette hypothèse, on se heurte à un certain nombre de contradictions. La tour principale de l'ouvrage avancé n'est pas détruite en partie. Elle est encore debout dans toute sa circonférence, et sans doute sur presque toute sa hauteur; elle a juste perdu son parement en pierre de taille. On remarque aussi que Guillaume le Breton ne mentionne que la tour à la pointe de l'ouvrage avancé, sans les quatre autres tours, qui pourtant forment un ensemble particulièrement impressionnant. Plus loin, après la prise de la seconde partie, les assaillants se réfugient devant le feu dans une »grotte«, en fait sans doute une cave, que Viollet-le-Duc identifie avec celle que l'on ne peut atteindre que par le fossé de la chemise – mais est-il plausible qu'ils aient battu en retraite par un chemin qui, sur toute sa longueur et d'une façon vraiment idéale, était exposé aux tirs venant à la fois de la chemise et d'une grande partie de la première enceinte? De plus, cette même chemise (fig. 6) aurait, selon Viollet-le-Duc, été fortement endommagée par le tir des pierrières – mais sa maçonnerie, quoique érodée par les intempéries depuis 800 ans, montre aujourd'hui encore un parement homogène en pierres de taille calcaires, sans trace ni de destruction, ni de réparation. Enfin, on note que Guillaume le Breton ne fait aucune allusion à un comblement du fossé de la première enceinte – or aujourd'hui ce fossé est comblé –, et la question est de savoir si ce comblement n'aurait été effectué qu'à la suite des destructions de 1603.

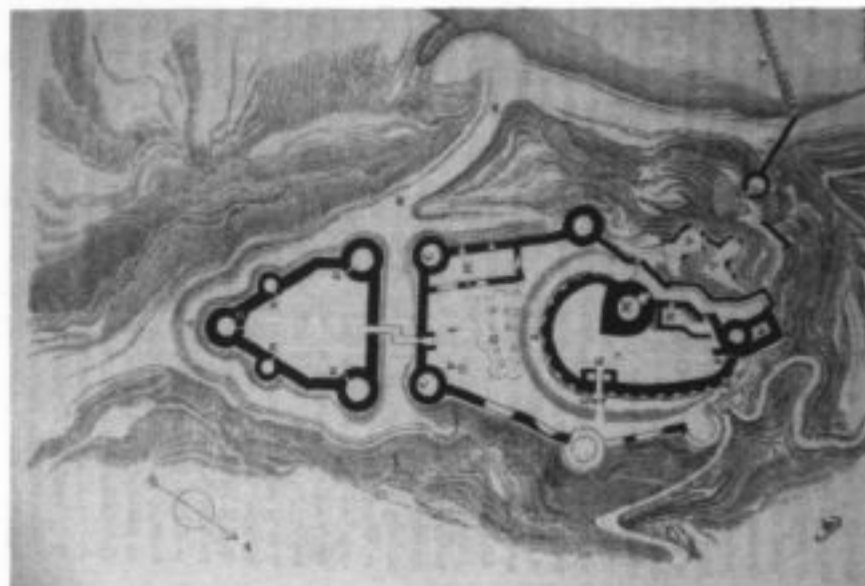


Figure 1: Château-Gaillard. Plan de Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française, t. 3, Paris 1868-1873, p. 87.



Figure 2: vue du côté sud.

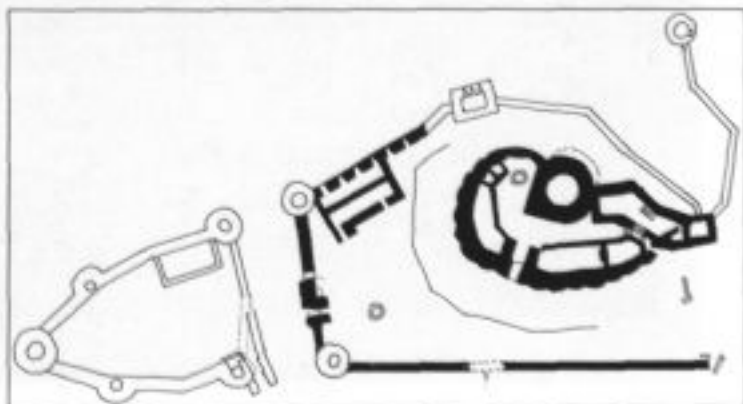


Figure 3: plan du site actuel avec les phases de construction hypothétique.
 ■ c. 1197-1304
 □ vraisemblablement après 1304



Figure 4: l'ouvrage avancé et la première enceinte; à l'arrière plan le fossé autour de la deuxième enceinte.

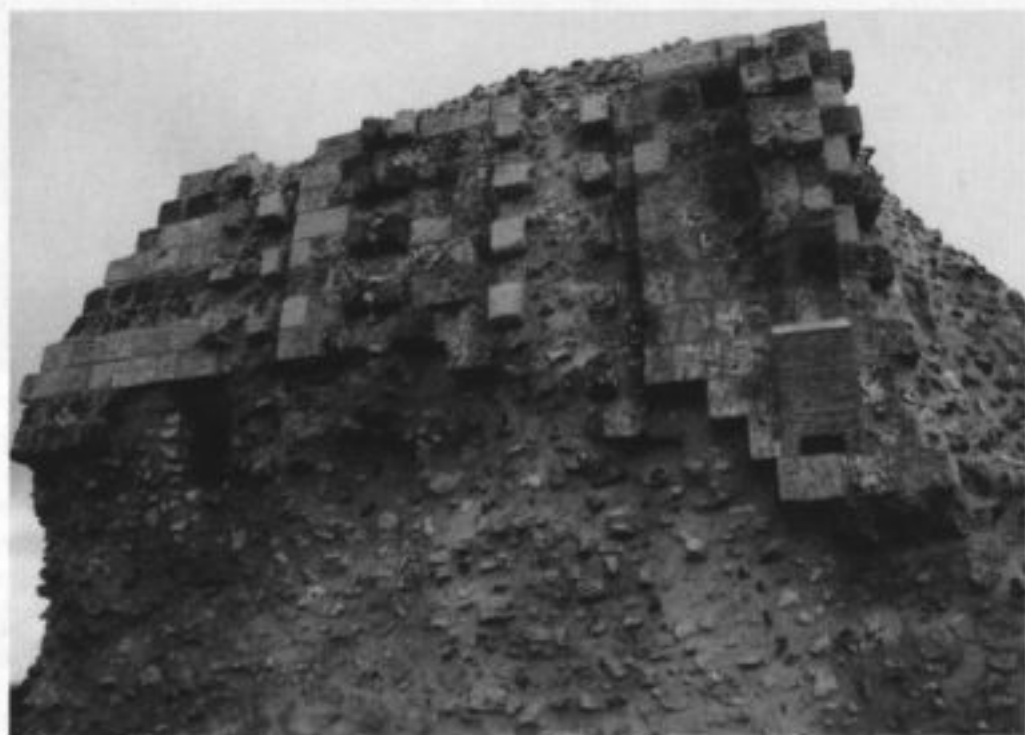


Figure 5: l'ouvrage avancé, construction du portail avec herse.

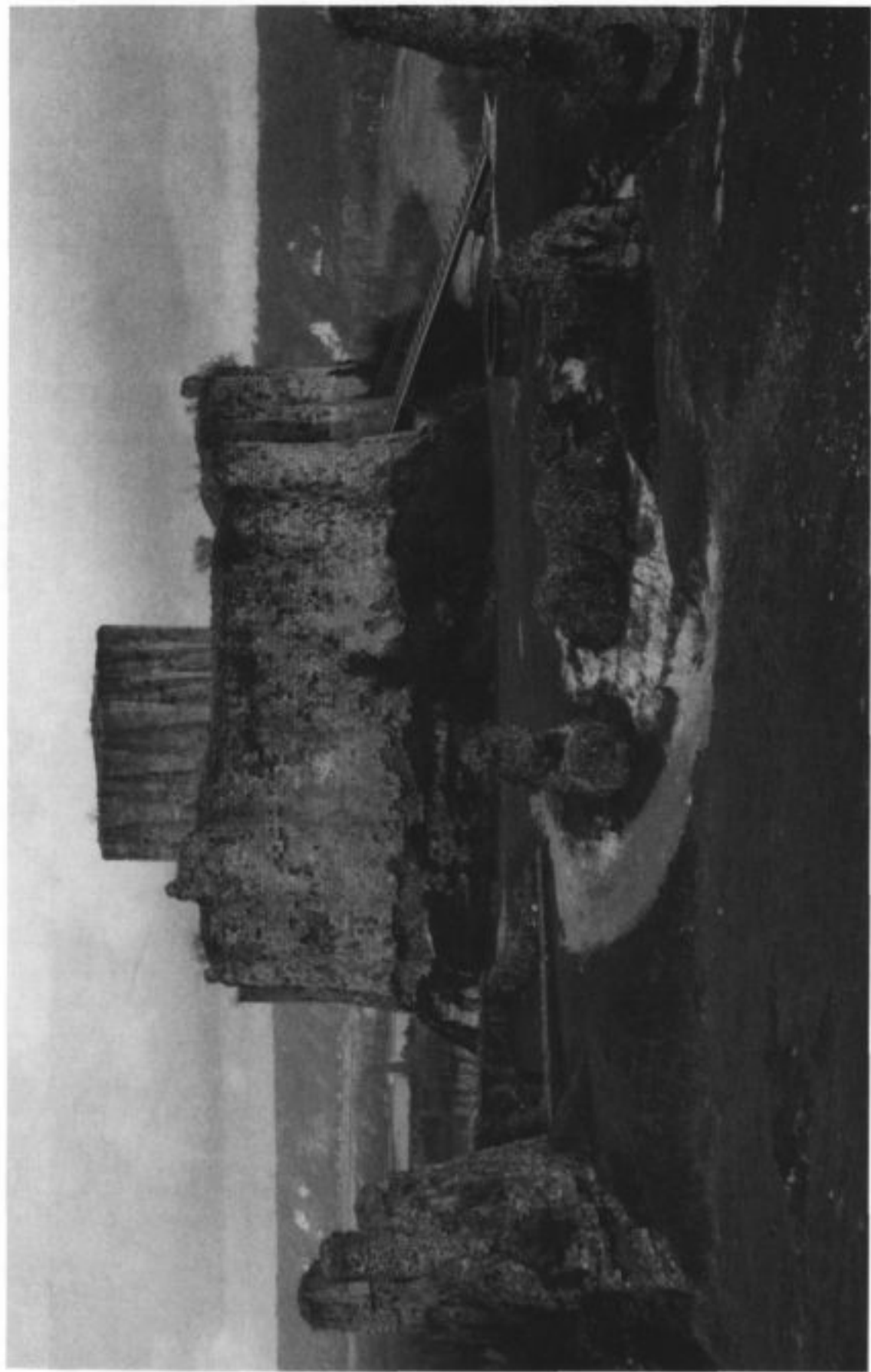


Figure 6: la première enceinte, vue de l'ouvrage avancé.

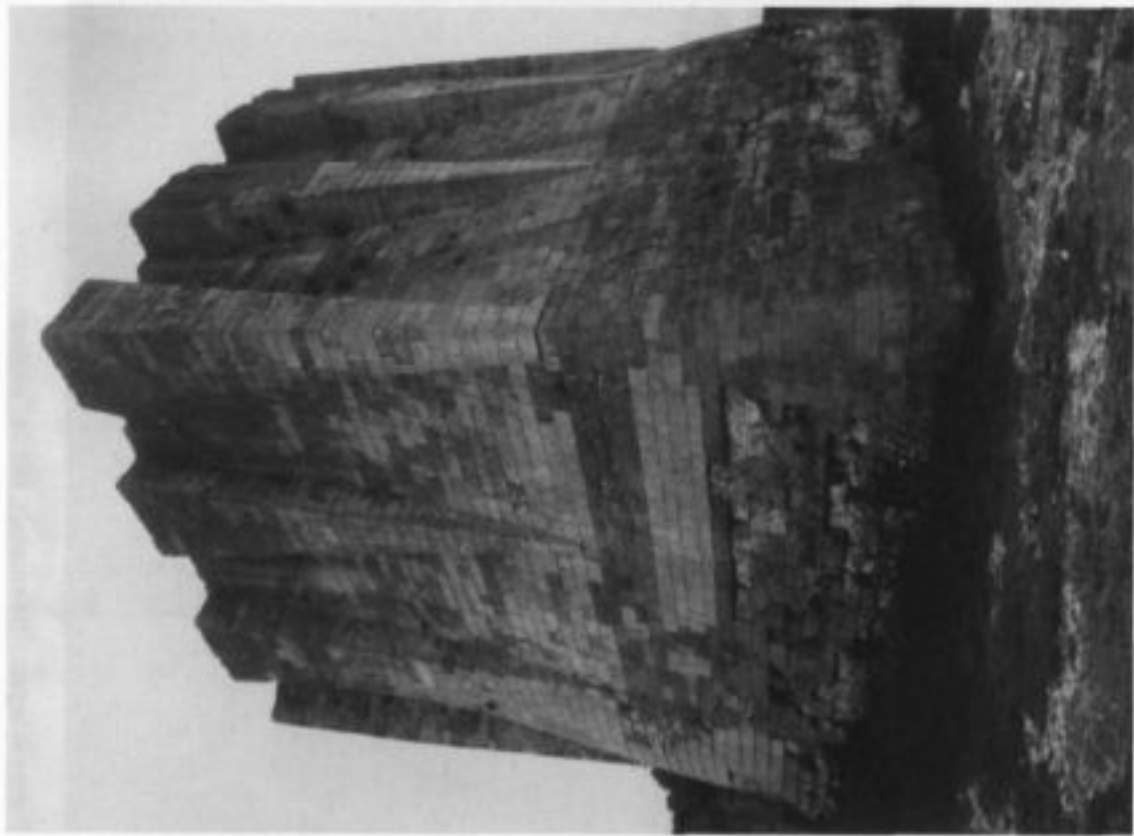


Figure 7: la tour maîtresse («donjon») dans la deuxième enceinte.

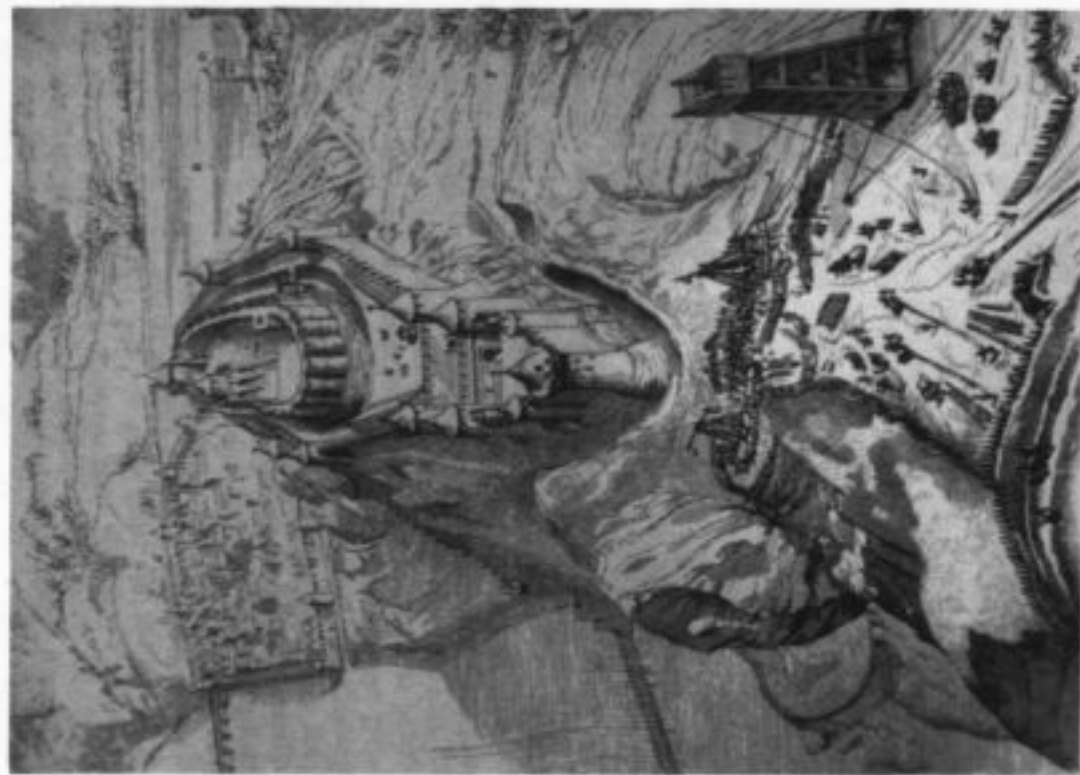


Figure 8: le siège de Château-Gaillard par Philippe Auguste (Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française, t. 3, Paris 1868-1873, p. 98).



Figure 9: vue de la tour et du «certain bâtiment» (latrines) dans la partie nord-ouest du château, à gauche la deuxième enceinte.

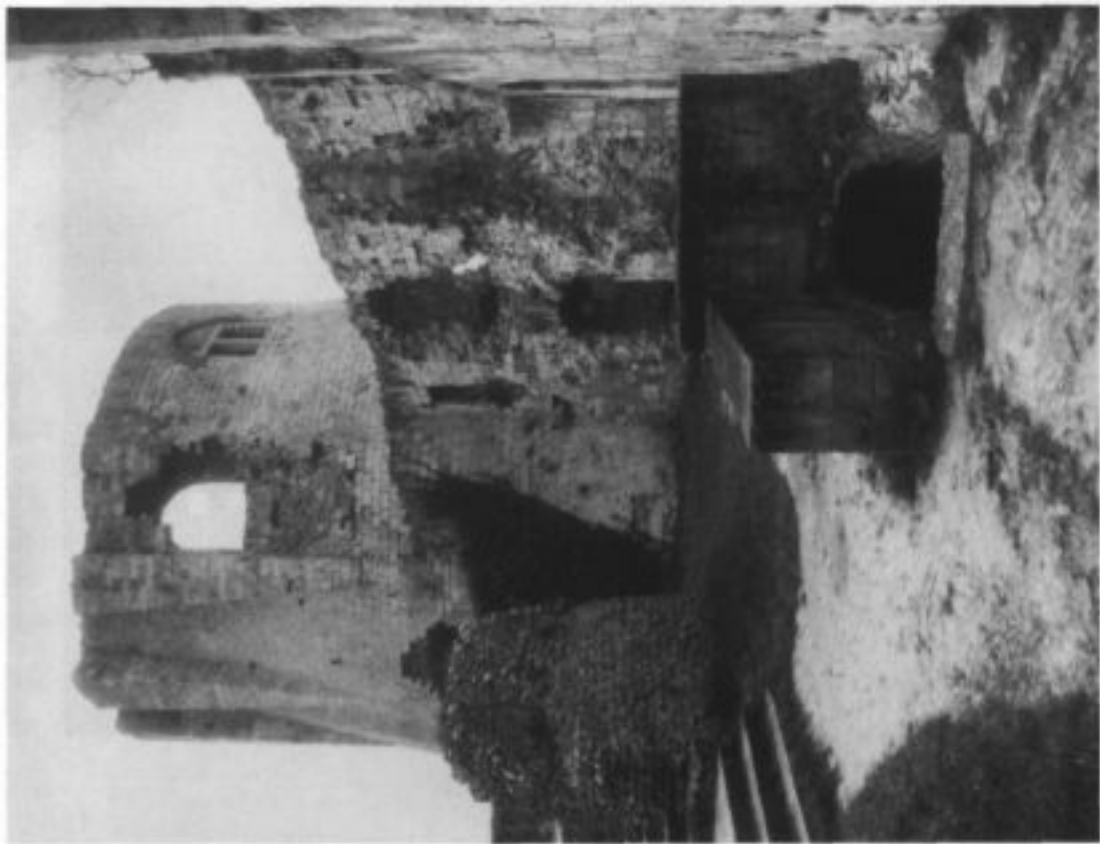


Figure 10: à l'intérieur de la deuxième enceinte, porte du cellier et de la tour maîtresse.

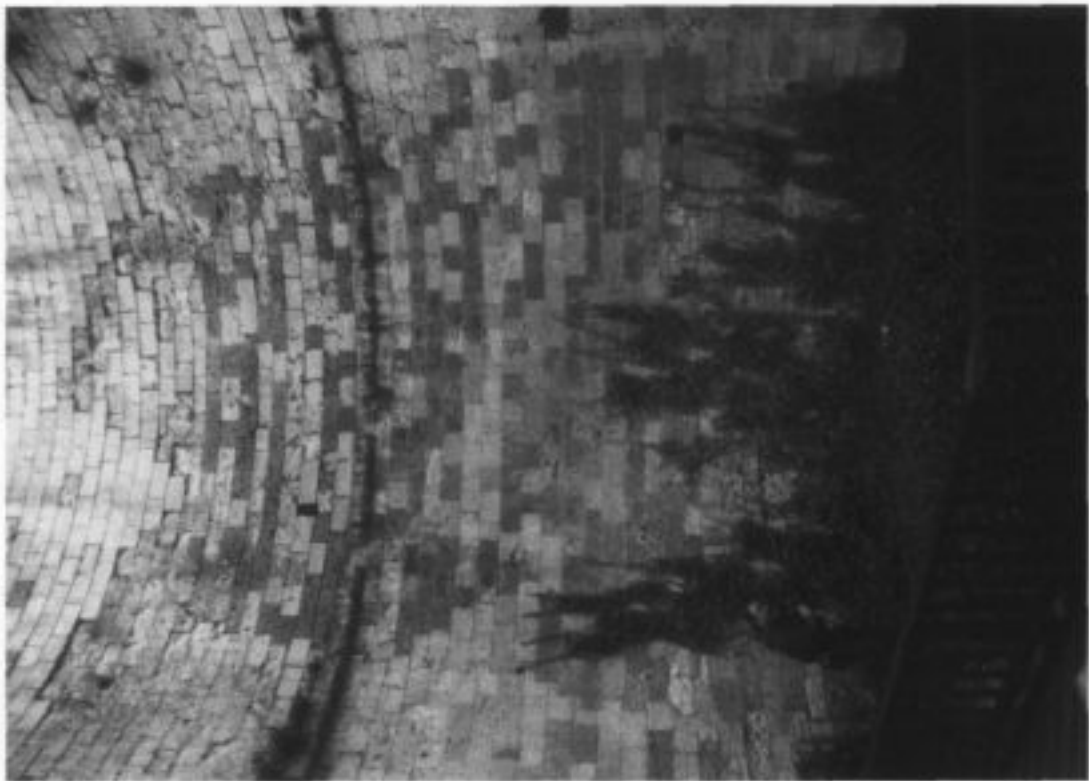


Figure 11: à l'intérieur de la tour maîtresse avec «souture» architecturale (restauration après le siège).

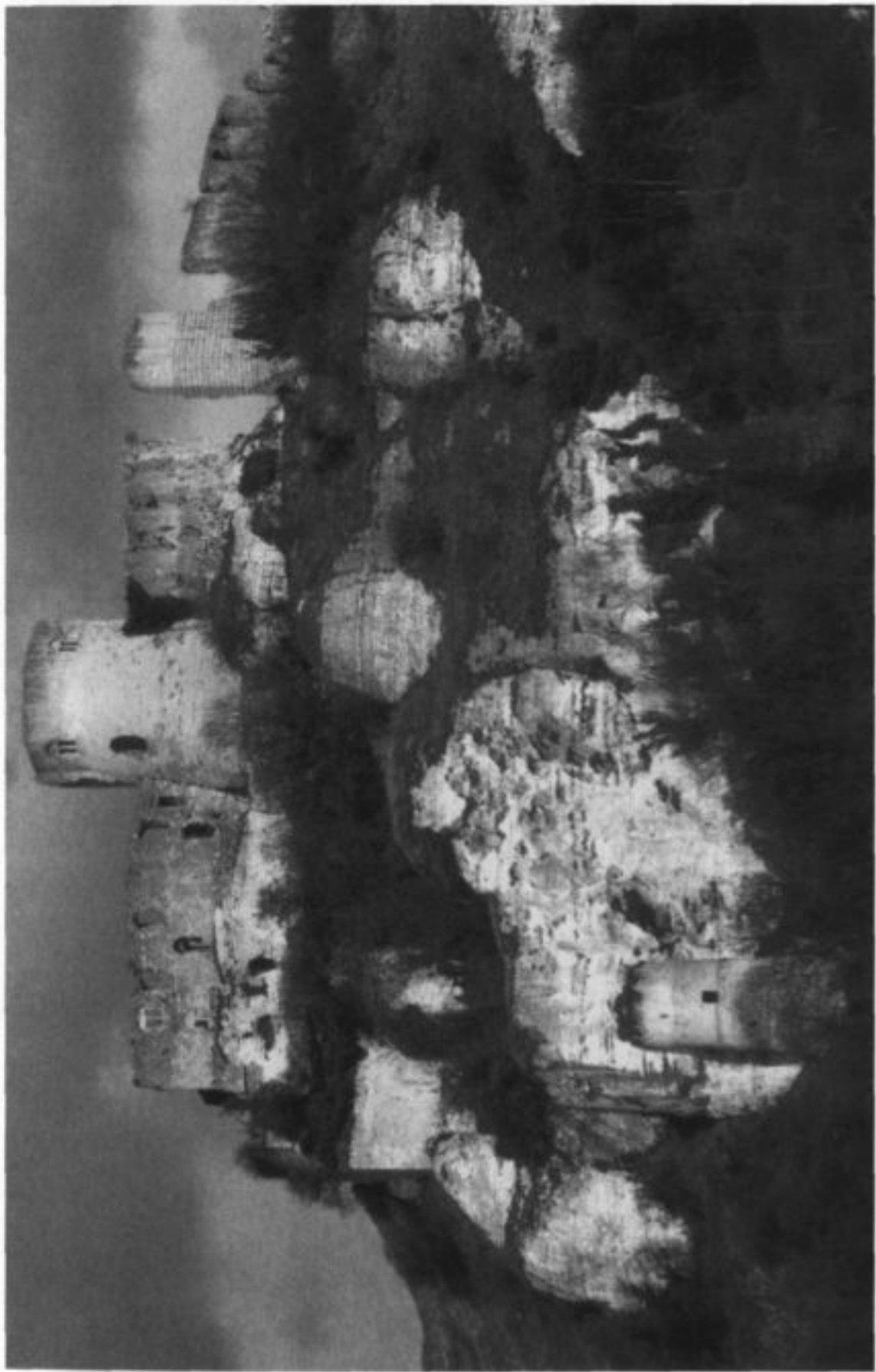


Figure 12: Château-Gaillard, côté ouest de la deuxième enceinte et du «donjon».



Figure 13: latrines, flanc ouest du château, construit après 1205.

Arrivés à ce point, il faut à présent jeter un coup d'œil sur la tour maîtresse (fig. 7), qui est la dernière partie du château, capable de se défendre indépendamment du reste. En 1204, selon Viollet-le-Duc, il aurait été rendu sans résistance après la prise de la chemise, parce que les défenseurs n'auraient plus eu le temps de s'y réfugier. C'est ainsi que Viollet-le-Duc essaie d'expliquer le fait que Guillaume le Breton ne mentionne pas la tour maîtresse en tant que telle.

En fait, la tour maîtresse porte exactement les traces que, selon Viollet-le-Duc, on devrait trouver sur la chemise. Au sud, il y a deux sutures architecturales bien nettes (en allemand on dit: *Baufuge*) entre lesquelles les pierres de taille sont d'une autre couleur, avec des hauteurs d'assise différentes. Il s'agit ici clairement d'une réparation postérieure, mais encore médiévale, à en juger par les techniques de taille de la pierre. La zone endommagée comprend tout l'éperon du côté de l'attaque. À l'intérieur (fig. 11), on la reconnaît à la réfection du parement à cet endroit. À l'extérieur, la trace de la reprise est bien visible à l'est, sur toute la hauteur du mur; c'est seulement au sud qu'elle a été effacée par des restaurations répétées du parement extérieur.

Il est donc manifeste que la tour maîtresse a été gravement endommagée à une date précoce, puis réparée avec le plus grand soin – alors que la chemise qui l'entoure est restée intacte. Ces observations correspondent exactement au récit du siège de 1204 – à condition de supposer que l'avant-dernière partie du château, prise sans dommage, est la chemise, et que la dernière partie, endommagée par le tir des pierrières, est le »donjon« – la tour maîtresse.

On pourrait conclure de cette nouvelle thèse que le puissant ouvrage avancé n'existait pas encore en 1204: car si la deuxième phase de l'attaque – la pénétration par les celliers – concernait la chemise, et la troisième – la destruction par tirs de pierrières – la tour maîtresse, alors la première phase de l'attaque ne peut concerner que la première enceinte.

En effet, on voit du premier coup d'œil que le côté sud-est de la première enceinte, a presque les mêmes caractéristiques que l'ouvrage avancé: ici aussi, la courtine est précédée d'un fossé; ici aussi, une espèce de tour se trouvait au milieu d'une courtine formant un angle; il est vrai qu'ici, cet angle était probablement obtus plutôt qu'aigu. De cette tour ne subsistent que des restes des fondations de sa partie arrière. Quant au tracé du fossé, il n'est plus indiqué que par une arête du socle rocheux, émergeant du remblai qui comble en grande partie ce fossé. Ce remblai provient en partie sûrement de l'écroulement de la tour elle-même; mais il pourrait très bien s'agir aussi du comblement du fossé en 1204, mentionné par Guillaume le Breton; dans cette hypothèse, le fossé n'aurait pas été vidé après le siège, parce que la construction de l'ouvrage avancé l'aurait rendu inutile.

Dans ces conditions, la reconstitution de la forme de la tour pose un problème. De façon inhabituelle, l'arrière de cette tour semble avoir été formé de quatre contreforts – il y a des restes indiscutables de trois d'entre eux – entre lesquels, au niveau de la cour, se trouvaient au moins deux ouvertures; on ne sait pas comment ces ouvertures se terminaient du côté du fossé. Il est probable que ces contreforts portaient des voûtes, et au-dessus une plate-forme. C'est une forme qui n'est comparable à celle d'aucune autre tour. Il faut donc plutôt songer à une construction tout à fait originale. Aussi bien la tour maîtresse et la chemise sont-ils également des créations sans exemple.

Selon Guillaume le Breton, la deuxième partie du château a été prise comme suit: un groupe d'assiégeants s'est approché à couvert d'»un certain bâtiment«, achevé seulement l'année précédente, qui se trouvait du côté sud du château. Cet édifice servait d'entrepôt, et, au-dessus, de chapelle. L'entrepôt avait une fenêtre par laquelle la troupe est entrée.

Dans l'hypothèse de Viollet-le-Duc, ce bâtiment serait du côté sud de la première enceinte. En effet, on y trouve les fondations d'un bâtiment qui conviendrait. Jean Mesqui suppose qu'il s'agit de la tour bicolore aux angles chanfreinés (fig. 12, 13), du côté ouest – laquelle est sûrement une tour de latrines, mais probablement pas l'édifice qu'évoque Guillaume le Breton. Je n'ai pas de meilleure solution à proposer, si l'on s'obstine à chercher

cet édifice dans la première enceinte; nous nous sommes demandés s'il ne fallait pas plutôt le chercher à l'intérieur de la chemise.

Du côté nord de la chemise, il y a un bâtiment auquel le récit de la *Philippide* conviendrait en principe aussi bien qu'à celui de la première enceinte (fig. 9, 10). Il s'agit du logis à deux étages à l'extrême ouest de la courtine. Il est vrai que Guillaume le Breton situe son « certain bâtiment » au sud. Celui que nous envisageons a tout au plus ses fenêtres au sud, vers la Seine, mais à l'intérieur de la chemise il est au nord et non au sud. Selon Guillaume ce « certain bâtiment » est à droite dans le château. Or c'est le cas de notre bâtiment, si nous regardons le château depuis sa porte principale, qu'on suppose au nord. De toute façon Guillaume n'a ici plus le même point de vue qu'au début de son récit, étant donné que du côté de l'attaque les deux maisons se situent à gauche.

L'endroit que nous envisageons est en soi très propice à une intrusion clandestine. La pointe nord de la chemise est théoriquement inattaquable, étant située au-dessus de falaises ou de pentes raides. L'attaquer avec des machines ou tenter un assaut est impossible. C'est pourquoi ici on a fait moins attention à la défense, et même, apparemment, pris le risque d'une fenêtre un peu trop grande et située trop bas. Pourtant ce côté était facile d'accès pour des fantassins et presque impossible à surveiller, puisqu'ici la chemise se termine en pointe, et qu'il n'y avait probablement pas de créneaux sous le toit du logis. Aussi longtemps que la première enceinte était occupée par les défenseurs, le problème ne se posait pas, parce que la pente était facile à surveiller depuis son chemin de ronde. Mais selon notre thèse la première enceinte était déjà prise, et dès lors sa courtine, au contraire, favorisait les assaillants en les couvrant pendant qu'ils s'approchaient de la chemise.

Quand le commando français s'est introduit dans l'entrepôt, il a enfoncé la porte menant aux pièces voisines. Mais les défenseurs ont allumé un feu qui l'a forcé à se réfugier dans ce que Guillaume appelle une grotte. Déjà Viollet-le-Duc a supposé que c'était une cave creusée dans le rocher, donc à l'abri d'un feu venu d'en haut. Il l'a identifiée à celle qui se trouvait dans le fossé de la chemise. Mais il y a une bien meilleure interprétation: l'escalier menant à la cave creusée dans le rocher sous le logis du gouverneur n'est qu'à 6 m de la poterne que nous considérons comme l'accès à un entrepôt.

Les travaux ultérieurs à la pointe nord de la chemise ont servi à mieux défendre ses abords, qui auparavant semblent n'avoir pas été considérés comme menacés, puisqu'étant en pente raide. Il est possible que ce soit l'expérience concrète d'une attaque qui ait suscité ces travaux considérables, et dont il est prouvé qu'ils appartiennent à une phase ultérieure.

L'état actuel de la tour maîtresse correspond bien au récit de Guillaume le Breton (fig. 10, 11). Tout son éperon a été détruit, puis reconstruit à grands frais – ce qui correspond exactement à la chronique: selon elle, une grande partie du mur de la dernière ligne de défense du château s'est écroulée sous l'effet des tirs de trébuchets. De fait, l'éperon est la partie de la tour qu'il importait le plus de détruire, parce qu'il la protégeait du côté de l'attaque. Après sa destruction, la tour était exposée aux tirs et n'était vraiment plus défendable.

D'après Guillaume le Breton, les Français ont tenté de miner le dernier refuge des Anglais en approchant un « chat », c'est-à-dire un solide abri mobile, sur un rocher s'avancant comme un pont vers l'édifice à miner. Viollet-le-Duc supposait que ce « pont » – qui selon Guillaume a été créé en même temps qu'un fossé – était situé devant la porte de la première enceinte. Le texte, traduit littéralement, dit: « un pont montant à la citadelle était taillé dans le rocher naturel; Richard l'avait laissé subsister lorsqu'il avait fait creuser le fossé. » On croit entendre une description de l'accès à la chemise. On a probablement laissé devant sa porte un massif rocheux dans le fossé, peut-être pour recevoir la retombée du pont-levis.

Viollet-le-Duc déduit de l'attaque par le « pont » rocheux qu'il s'agit de la chemise qu'on a entrepris de saper. Le fait qu'elle soit intacte montre qu'il a tort; de plus, son raisonnement est illogique. Car le « pont » ne menait pas à la courtine, mais à la porte de la chemise, qui était

beaucoup plus facile à détruire. Mais Guillaume ne dit rien de sa destruction – ce qui est expliqué très clairement dans notre hypothèse, puisque la porte avait déjà été conquise et ouverte.

Mais alors, quel était l'ouvrage qu'on voulait miner en s'en approchant par le »pont« à l'aide du »chat« ? Pour le savoir, il suffit de traverser la porte par le pont actuel – sept mètres seulement au-delà de la porte et dans son alignement, on tombe sur la pointe de la tour maîtresse, c'est-à-dire sur la partie du château qui porte des traces de destruction. La source écrite et l'analyse monumentale ne pourraient vraiment pas mieux concorder.

L'ouvrage avancé est à peu près triangulaire et présente deux phases de construction (fig. 3, 5). La première correspond à l'ouvrage lui-même avec ses cinq tours rondes. Plus tard, ou bien la tour nord-est a été aménagée pour recevoir la porte, ou bien la porte primitive a été agrandie. Thomas Biller compare le système d'entrée, en raison des nombreux arcs en travers de son couloir, avec les constructions d'Édouard I^{er} au Pays de Galles. Il suppose aussi que l'ouvrage avancé a été exhaussé; il le déduit du fait que sur la courtine ouest, le parement extérieur change de caractère.

L'ouvrage avancé – dont Viollet-le-Duc suppose qu'il a déjà été attaqué en 1204 – n'a peut-être été bâti qu'à la suite de ce siège, pour renforcer puissamment le côté de l'attaque détruit par le siège. Comme le fossé devant la première enceinte est comblé, aujourd'hui encore, on pourrait même supposer que sa courtine détruite n'a pas été reconstruite, mais remplacée par l'ouvrage avancé. Bien sûr, il se peut aussi que la courtine de la première enceinte ait été restaurée après 1204. Dans ce cas, son état actuel proviendrait de la destruction du château en 1603. L'état fortement ruiné de cette courtine ne permet plus vraiment d'en juger, mais on se demande quand même pourquoi, en 1603, on aurait détruit une partie située à l'intérieur du château, tandis qu'on aurait épargné la tour à la pointe de l'ouvrage avancé, qui était beaucoup plus importante.

L'ouvrage avancé présente ce qui semble la caractéristique principale des ouvrages de Philippe Auguste, c'est-à-dire que sa défense repose avant tout sur un flanquement régulier par des tours rondes (fig. 3). Cette observation corrobore notre hypothèse que ce sont les architectes du Capétien qui l'ont édifié – bien que l'Angleterre autour de 1200 ait aussi connu les tours rondes; mais celles-là n'y étaient pas fréquentes au demeurant.

Parmi les éléments les plus modernes de cette époque il faut citer les archères. Il est pourtant difficile de déterminer avec certitude leur lieu et date d'origine. Un des premiers exemples est le château de Coudray-Salbart en Poitou, dont les archères sont datées d'environ 1210⁹. Il existe peut-être des archères plus anciennes – par exemple à Douvres en Angleterre, ou à Gisors dans le nord de la France, qui datent d'environ 1180/90. Malheureusement dans ces deux châteaux les tours en question ne se laissent pas dater avec certitude. En ce qui concerne les fortifications anglaises, les archères n'étaient pas encore un élément commun ou même obligatoire autour de 1210. Selon Jean Mesqui les archères des Plantagenêts sont déjà pourvues de niches, alors que les archères philippiennes sont d'un type plus simple¹⁰. À Château-Gaillard, les archères appartiennent au type simple.

On y trouve également des archères dans la tour 9 au nord-ouest et aussi dans la première enceinte. Il n'y en a toutefois pas dans le mur extérieur de la tour maîtresse qui est encore d'origine anglaise. L'analyse des archères confirme notre hypothèse sur les phases de construction successives du château. Les bâtiments avec des archères ne sont pas antérieurs à 1205/10 et remontent donc à l'époque de Philippe Auguste.

9 Marie-Pierre BAUDRY, *Les fortifications des Plantagenêts en Poitou*, Paris 2001.

10 Jean MESQUI, *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris 1997, p. 24–25. Pour des exemples du XII^e siècle voir *Id.*, *Les tours à archères dans le domaine Plantagenêt français, 1160–1205*, dans: BAUDRY, *Fortifications* (voir n. 6), p. 77–88.

Arrivé ici, il faut enfin s'interroger sur l'âge des tours rondes de la première enceinte. Deux d'entre elles, aux angles du côté de l'attaque, ont été détruites à la poudre et ont perdu leur parement; le plan de Gabriel Malençon en suppose une troisième sur le long côté est¹¹, et on peut en subodorer une autre à l'angle nord-est, près de la porte. Dans leur état actuel, aucune de ces tours n'est datable, ce qui nous conduit à nous demander si elles appartenaient déjà au château du roi Richard. En effet, il est remarquable que la description de Guillaume le Breton ne mentionne qu'une seule tour, c'est-à-dire celle au milieu du côté de l'attaque. Or dans les deux hypothèses – que cette tour fasse partie de l'ouvrage avancé ou de la première enceinte – elle est très proche de deux autres tours, du moins dans l'état actuel. Guillaume les a-t-il considérées comme négligeables? Ou plutôt, n'existaient-elles pas encore? Cette hypothèse est exclue si l'ouvrage avancé a déjà été attaqué en 1204, car les tours de cet ouvrage ont manifestement été bâties en même temps que ses courtines. S'il s'agit alors de la première enceinte qui a été attaquée, il est possible qu'elle n'ait pas encore possédé ces tours; elles auraient alors été rajoutées par les Capétiens après 1204.

L'étude détaillée des maçonneries du Château-Gaillard a soulevé plus de nouvelles questions qu'elle n'a apporté de réponses. La thèse traditionnelle sur la prise du château: 1° l'ouvrage avancé, par travail de sape; 2° la première enceinte, par ruse; 3° la chemise, par tir de pierres; 4° la tour maîtresse, par reddition sans combat, cette thèse ne peut pas être juste. L'ouvrage avancé actuel a été soit créé, soit entièrement rebâti après 1204. La première enceinte a été trop fortement détruite, autour de 1603, pour qu'on puisse l'analyser de façon sûre. La chemise ne peut pas avoir été conquise à la suite de tirs, puisqu'elle est intacte. La tour maîtresse ne s'est pas rendue sans combat, elle a été prise grâce à une brèche du côté de l'attaque.

Le château commencé en 1197 par les Anglais, composé de la tour maîtresse, de la chemise et de la première enceinte, présente des solutions défensives d'une grande originalité. Les départs d'arcs sur contreforts au haut de la tour maîtresse, qui portaient certainement des mâchicoulis, la chemise composée d'une succession de segments de cercle, enfin l'ouvrage au milieu du côté de l'attaque de la première enceinte – autant de réalisations tout à fait inhabituelles, sans pareil, tandis que les tours rondes (une forme architecturale qui vient à la mode juste à cette époque) ne font certainement pas partie du plan primitif.

Nous ne connaissons pas l'architecte du château anglais. La légende veut que ce soit le roi Richard lui-même. Richard était assurément un homme de guerre expérimenté, mais il n'y a pas de preuve qu'il ait jamais joué à l'architecte. Une fois de plus, comme presque toujours en ce qui concerne les châteaux, les sources ne suffisent pas pour tirer au clair la question du maître d'œuvre – mais les traits inhabituels et même bizarres de la conception du château conviendraient très bien à l'œuvre d'un amateur qui se serait essayé une seule fois à pareille tâche.

11 CORVISIER, Château-Gaillard (voir n. 6), pl. VII.